

Au collège, des affiches contre le harcèlement

Le collège Le Bocage participe à un concours, dans le cadre du programme national Phare, conçu pour lutter contre le harcèlement et le cyberharcèlement. Toutes les classes ont travaillé sur le sujet.

Les parents qui se rendront à la traditionnelle réunion parents-profs, ce mardi soir, au collège Le Bocage, ne pourront pas les manquer : 37 affiches sont accrochées aux cimaises du hall de l'établissement, pour dire stop au harcèlement. « Chaque classe a participé et les élèves ont deux jours pour voter et ainsi désigner les trois affiches qui leur semblent les plus parlantes, décrit Virginie Ruault, la CPE du collège. Ces affiches participeront, en février, au concours national organisé dans le cadre du programme national Phare de lutte contre le harcèlement. »

Une quatrième affiche sera choisie par le personnel de l'établissement – une façon, aussi, de confronter la perception qu'adultes et enfants ont de la problématique.

Douze ambassadeurs dans les rangs des collégiens

« L'an prochain, nous travaillerons sur un vidéo dont le scénario sera pensé avec les élèves ambassadeurs et ambassadrices de la lutte contre le harcèlement, prolonge Pierre Rossignol-Sujobert, le principal du collège public dinardais. Nous allons former douze élèves ambassadeurs, de la 5^e à la 3^e. »

Déjà identifiés, ces jeunes gens commencent précisément leur formation, ce mardi. En plusieurs sessions, ils apprendront à définir le harcèlement, à en détecter les signes, à intervenir au bon moment – et comment. « Tous sont volontaires et sensibiliseront leurs camarades, précise le principal. Ils assureront une veille pour nous aider à repérer les situations qui relèvent du harcèlement. »

Au niveau de l'encadrement, cinq personnels ont été plus spécifiquement formés : Virginie Ruault, qui pilote la cellule « Phare » du collège, le principal, une infirmière, une assistante d'éducation et un enseignant. « Mais tous les professeurs ont déjà



Au collège, les affiches, réalisées par les classes pour sensibiliser au harcèlement, font l'objet d'un vote des élèves. Celles de leur choix participeront à un concours national.

(PHOTO : QUEST-FRANCE)

été sensibilisés, ne serait-ce que pour préparer la prérentrée au cours de laquelle le harcèlement a déjà été abordé en classe, avec les élèves, mentionne Pierre Rossignol-Sujobert. Une autre formation leur sera dispensée, à tous, en janvier et février. »

Quant aux élèves de 6^e, encore trop jeunes pour devenir ambassadeurs, ils n'ont pas été oubliés : « Le Spot de Dinard propose une intervention autour du harcèlement, en décembre, et ce sera au tour de la police de leur présenter ce que l'on risque quand on harcèle quelqu'un, au deuxième semestre. »

Le principal insiste : « Notre but, c'est de former des citoyens. Même

s'ils ne sont pas confrontés à une telle situation, ici, ils le seront peut-être plus tard, en dehors du collège. » Et il n'exclut pas que de tels faits puissent aussi se produire, pendant leurs années collège : « Aucun établissement n'est épargné par le fléau du harcèlement ou du cyberharcèlement, confirme-t-il. Chaque année, nous identifions quatre ou cinq situations. »

Depuis le début de l'année, il note toutefois un progrès tangible, une « libération de la parole » que rend possible « la méthode de la préoccupation partagée. Beaucoup de harceleurs ne se rendent pas compte des dégâts que leurs propos provoquent. Il faut prévenir ces situations,

Ce travail, autour des affiches, nous a aussi permis à nous, adultes, de mieux comprendre comment les choses se passent. » Les mots d'insultes glissés dans les casiers, les comptes Instagram où sont publiées des photos dénudées...

« Notre rôle est aussi de bien faire prendre conscience aux élèves de ce qu'est le harcèlement, appuie encore le principal. C'est un terme trop souvent galvaudé... » À voir les affiches des collégiens, ils ont compris la gravité du phénomène. Et retenu le numéro à composer, en cas de harcèlement : le 3020.

Marie LENGLET.